

AR Prefecture

047-214701955-20240404-DEL0482024-BF
Reçu le 15/04/2024



VILLE DE NERAC

BUDGETS PRIMITIFS VILLE ET BUDGETS ANNEXES

2024

SOMMAIRE

- I. **BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE**
 - A. Les orientations du BP 2024
 - B. Présentation synthétique
 - C. Etat de l'endettement

- II. **BUDGET PRIMITIF DU BOURDILOT**
 - A. Les orientations du budget primitif 2024
 - B. Présentation synthétique
 - C. Etat de l'endettement

- III. **BUDGET PRIMITIF DU CLOS D'ALBRET**
 - A. Les orientations du budget primitif 2024
 - B. Présentation synthétique
 - C. Etat de l'endettement

- IV. **BUDGET PRIMITIF PRODUCTION ENERGIE RENOUVELLEBLE**
 - A. Les orientations du budget primitif 2024

I. BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE

A. Les orientations du BP 2024

1) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement : de BP 2023 à BP 2024

- Un budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 9 731 250 € (+ 2.10 %)
- Augmentation mesurée des dépenses réelles de fonctionnement de 90 K€ soit + 1 %
- Augmentation des recettes réelles de fonctionnement de près de 300 K€ soit + 3.31 %
- Un virement à la section d'investissement qui se maintient dans la même proportion que 2023 puisqu'il est de 763 K€ (737 K€ en 2023)

2) Les points marquants de la section de fonctionnement :

- Les charges à caractère général affichent une prévision inférieure à celles de 2023 en raison d'un réajustement des dépenses d'énergie. On s'attend toutefois à une augmentation par rapport au réalisé 2023 liée aux :
 - Dépenses consacrées au fonctionnement des services techniques (énergie comprise) : + 206 K€
 - Dépenses liées à la programmation culturelle et aux animations de la petite garenne : + 23 K€
 - Honoraires du bureau d'étude qui produira le Plan Guide : 50 K€
 - L'inflation sur les prix courants (carburant, alimentation...)
- Les dépenses de personnel supportent notamment l'évolution des deux augmentations successives des points d'indice de 2022 et 2023 sur une année pleine en 2024 et le GVT (+ 5.7 %)
- Les autres charges de gestion courante sont en forte augmentation (+ 33.4 %) mais il s'agit essentiellement du transfert des dépenses enregistrées en 2023 dans le chapitre 67 (nomenclature M14) et qui sont maintenant comptabilisées dans le chapitre 65 (nomenclature M57). On retrouve ici notamment le versement de 200 K€ du budget principal au budget annexe de Bourdilot.
- Les charges financières (intérêts des emprunts) augmentent légèrement en raison de l'intégration d'un nouvel emprunt prévisionnel de 844 K€.
- Les charges exceptionnelles sont diminuées en parallèle de l'augmentation du chapitre des autres charges de gestion (- 97.8 %).

- Les recettes de fonctionnement prévoient une augmentation :
 - Des produits des domaines pour être en adéquation avec les recettes réelles encaissées en 2023 mais en tenant compte toutefois de la perte de recettes liées à la fermeture du cinéma pendant 7 mois.
 - Des produits de la fiscalité en raison de la revalorisation des bases des valeurs locatives décidée par l'Etat (+ 3.9 %).
 - Des dotations du fait de l'augmentation de l'enveloppe nationale de la Dotation Globale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité Rurale annoncées dans la Loi de Finances 2024. Toutefois la perte de l'aide de la CCAC au titre de l'aide pour les dépenses d'énergie a été retranchée.

3) La section d'investissement

- Un budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 4 905 717 au lieu de 3 847 737 € en 2023. Il s'agit là d'une augmentation conséquente du niveau d'investissements prévisionnels (+27.50 %) dont les dépenses d'équipement représentent à elles seules plus de 20 % d'augmentation (+ 583 K€).
- Les dépenses d'investissement s'élèveront à 2 295 K€ sans compter les Restes à Réaliser (1 153 K€). On y trouvera notamment :
 - 40 K€ pour les diverses études
 - 10 K€ pour les affaires scolaires
 - 70 K€ pour l'informatique et la téléphonie
 - 51 K€ pour les services culturels
 - 280 K€ pour les travaux dans les bâtiments
 - 227 K€ pour les équipements sportifs et de plein air
 - 312 K€ pour la voirie et ses installations
 - 35 K€ pour l'éclairage public
 - 100 K€ pour l'équipement et l'outillage
 - 130 K€ pour le matériel roulant
- A cela s'ajoutera les opérations d'investissements spécifiques pour :
 - Les sites majeurs (château tranche 3) : 47 K€
 - Samazeuilh : 526 K€
 - Cinéma : 140 K€
 - Travaux cœur de ville : 165 K€
- Le remboursement du capital de la dette diminue fortement (-28.70 %) comme annoncé lors du DOB 2024 bien qu'il prenne en compte la part supplémentaire de remboursement du nouvel emprunt projeté (800 K€).
- Pour les recettes d'investissement :
 - On attend 842 K€ de subventions déjà comptabilisées dans les RAR 2023 et 268 K€ sont à prévoir pour 2024 (amendes de police 8 K€, contre-allées 30 K€

Département/Facil et 45 K€ CCAC, 160 K€ convention Neoem, 3 K€ logiciel château/musée, 12 K€ participation autres communes pour véhicule PM).

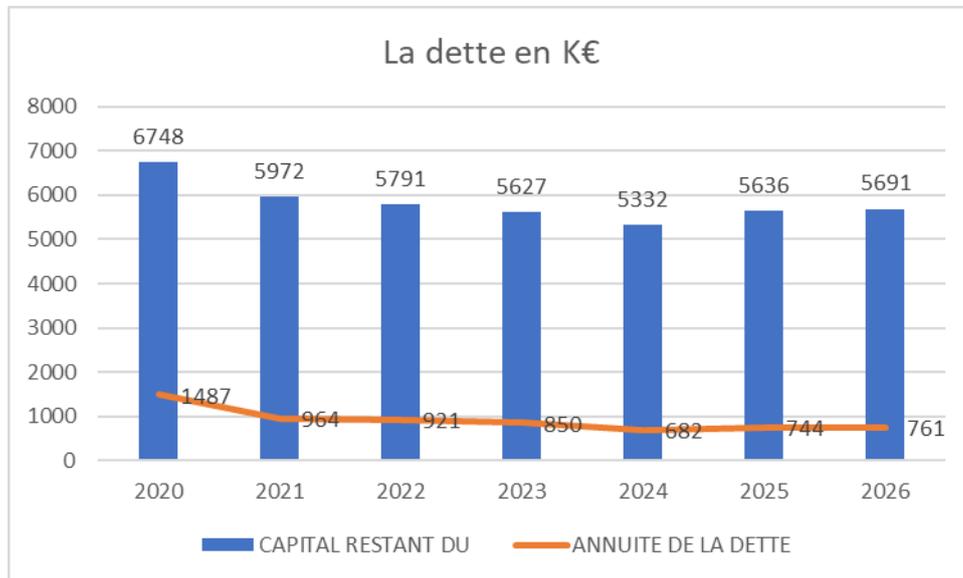
- 377 K€ au titre du FCTVA et de la recette liée à la Taxe d'Aménagement
- La vente des biens communaux (20 K€ maison rue du pin, 86 K€ maison Créon et 55 K€ Mairie) devrait nous apporter une recette qui est inscrite en section d'investissement mais qui sera comptabilisée en recettes de fonctionnement une fois les actes définitifs signés.
- L'inscription d'un emprunt à hauteur de 857 K€ nous permet d'équilibrer le budget mais avec comme objectif de n'emprunter qu'un maximum de 800 K€ en 2024. L'apport de recettes supplémentaires (DGF/ DSR/ fiscalité...) nous permet de maintenir notre niveau de virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

B. Présentation synthétique du budget 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Dépenses	Pour mémoire BP 2023 (BP+DM)	CA 2023 (base BP 2024)	BP 2024	BP23/BP22	Recettes	Pour mémoire BP 2023 (BP+DM)	CA 2023 (base BP 2024)	BP 2024	BP23/BP22
011 - Charges à caractère général	2 617 345,00	2 165 509,01	2 493 347,00	-4,74%	70 - Produits Domaine	410 000,00	472 964,26	440 000,00	7,32%
012 - Dépenses Personnel	4 376 105,00	4 330 942,79	4 625 000,00	5,69%	73 - Impôts et taxes	5 854 000,00	5 897 096,52	6 000 000,00	2,49%
014 - Atténuation produits	18 560,00	17 627,00	35 000,00	88,58%	74 - Dotations, Participations	2 246 000,00	2 421 697,09	2 382 776,00	6,09%
65 - Autres charges de Gestion	859 320,00	802 400,75	1 146 135,00	33,38%	75 - Autres Produits Gestion	67 000,00	70 692,29	68 600,00	2,39%
					013 - Atténuation Charges	10 000,00	38 111,80	11 000,00	10,00%
Dépenses de gestion courantes	7 871 330,00	7 316 479,55	8 299 482,00	5,44%	Recettes de gestion courantes	8 587 000,00	8 900 561,96	8 902 376,00	3,67%
66 - Charges financières	182 000,00	164 466,19	186 000,00	2,20%	76 - Produits financiers	10,00	16,88	10,00	0,00%
67 - Charges spécifiques	230 000,00	218 852,87	5 000,00	-97,83%	77 - Produits Except.	30 000,00	140 403,09	-	-100,00%
68 - Dotations aux provisions			27 000,00		78 - Reprise provision et amort.	-	-	-	#DIV/0!
022 - Dépenses imprévues	120 000,00	-	-						
Dépenses réelles de fonct.	8 403 330,00	7 699 798,61	8 517 482,00	1,36%	Recettes réelles de fonct.	8 617 010,00		8 902 386,00	3,31%
042 - Opérations transferts entre sections	390 000,00	472 409,34	450 000,00	15,38%	042 - Opérations transferts entre sections	60 000,00	59 998,81 €	60 000,00	0,00%
023 - Virement à la section Invst	737 653,00		763 768,00	3,54%	002 - Excédent fonct.	853 973,00		768 864,00	-9,97%
DEPENSES TOTALES	9 530 983,00	-	9 731 250,00	2,10%	RECETTES TOTALES	9 530 983,00		9 731 250,00	2,10%
			8 967 482,00						
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Dépenses	BP 2023	RAR 2023	BP 2024	BP23/BP22	Recettes	BP 2023	RAR 2023 Aff. Résultat	BP 2024	BP23/BP22
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		13 - Subventions	989 540,00	842 462,00	1 111 362,00	12,31%
204 - subventions d'équipement versées	-	-	30 000,00		16 - Emprunts	681 011,00		857 706,00	
21 - Immobilisations corporelles	-	-	50 000,00		21 - Immobilisations corporelles	-		-	
23 - Immobilisations en cours	2 865 537,00	1 153 195,00	3 368 195,00	17,54%	Dépenses d'équipement	1 670 551,00	842 462,00	1 969 068,00	17,87%
Dépenses d'équipement	2 865 537,00	1 153 195,00	3 448 195,00	20,33%	10 - Dotations	250 000,00	-	377 000,00	50,80%
10 - Dotations	6 366,00	-	7 100,00		1068 - Exc.fonct.capitalisé	488 890,00		1 013 881,00	107,38%
16 - Remboursement Emprunts	696 000,00	-	496 273,00	-28,70%	27 - autres immob. Financières			-	
27 - autres immob. Financières	-	-	20 000,00		024 - produits cession immobilisation	180 000,00		161 000,00	
020 - Dépenses imprévues	103 834,00	-	-		45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-	-
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-		Dépenses réelles d'investissement	2 589 441,00	842 462,00	3 520 949,00	35,97%
Dépenses réelles d'investissement	3 671 737,00	1 153 195,00	3 971 568,00	8,17%	Recettes réelles d'investis.	2 589 441,00	842 462,00	3 520 949,00	35,97%
Sans dette	2 975 737,00			-21,97%					
Total CH 20 à 23	2 865 537,00			-19,91%					
040 - Opérations de transferts entre sections	60 000,00		60 000,00	0,00%	040 - Opérations de transferts entre sections	390 000,00		450 000,00	15,38%
041 - Opérations patrimoniales	116 000,00		171 000,00	47,41%	041 - Opérations patrimoniales	116 000,00		171 000,00	47,41%
					021 - Virement de la SF	737 653,00		763 768,00	
001 - Déficit investissement reporté	-		703 149,00		001 - Excédent investissement reporté	14 643,00		-	
DEPENSES TOTALES	3 847 737,00	1 153 195,00	4 905 717,00	27,50%	RECETTES TOTALES	3 847 737,00	842 462,00	4 905 717,00	27,50%

C. Etat de l'endettement

Le niveau d'endettement est au 1^{er} janvier 2024 de 5 332 K€. La représentation ci-dessous retrace et projette l'évolution du stock de dettes de 2020 à 2026 en intégrant le recours à l'emprunt prévu dans le DOB 2024 soit 800K€ en 2024, 600 K€ en 2025 et 400 K€ en 2026.

**II. BUDGET PRIMITIF DU BOURDILOT****A. Les orientations du budget primitif 2024**

Pour les dépenses de fonctionnement, il s'agit là des charges financières de l'emprunt (intérêts) contracté en 2020 pour apurer un déficit résiduel.

Pour les recettes de fonctionnement, on retrouve les 200 000 € versés comme chaque année par le budget principal de la ville pour couvrir le remboursement de l'emprunt.

Les dépenses d'investissement ne concernent que le remboursement en capital de l'emprunt. La seule recette d'investissement (161 K€) est la prévision d'une vente de terrain en 2024 alors que la vente d'une parcelle pour un montant de 200 K€ à la société Hexagone Groupe Promotion pour réaliser une résidence séniors de 74 logements n'interviendra probablement qu'en 2025.

En l'état, ce budget annexe s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 200 000 € et à hauteur de 525 223 € pour l'investissement.

B. Présentation synthétique du budget 2024

SIMULATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 BOURDILOT								28/3/24
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
Dépenses	Pour mémoire BP 2023 (BP+DM)	CA 2023	BP 2024	Recettes	Pour mémoire BP 2023 (BP+DM)	CA 2023	BP 2024	
011 - Charges à caractère général	-	-	-	70 - Produits Domaine	-	-	-	
012 - Dépenses Personnel	-	-	-	73 - Impôts et taxes	-	-	-	
014 - Atténuation produits	-	-	-	74 - Dotations, Participations	-	-	-	
65 - Autres charges de Gestion	-	-	-	75 - Autres Produits Gestion	-	-	-	
				013 - Atténuation Charges	-	-	-	
Dépenses de gestion courantes	-	-	-	Recettes de gestion courantes	-	-	-	
66 - Charges financières	21 000,00	20 264,24	16 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	-	-	200 000,00	
67 - Charges except	-	-	-	77 - Produits Except.	200 000,00	200 000,00	-	
68 - Dotations aux provisions	-	-	-	78 - Reprise provision et amort.	-	-	-	
022 - Dépenses imprévues	-	-	-					
Dépenses réelles de fonct.	21 000,00	20 264,24	16 000,00	Recettes réelles de fonct.	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
023 - Virement à la section Inv	179 000,00		184 000,00	002 - Excédent fonct.	-	-	-	
DEPENSES TOTALES	200 000,00	20 264,24	200 000,00	RECETTES TOTALES	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
Dépenses	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Recettes	BP 2023	CA 2023	BP 2024	
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	13 - Subventions	-	-	-	
204-subventions d'équipement versées	-	-	-	16 - Emprunts	-	-	-	
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	
23 - Immobilisations en cours	-	-	-					
Dépenses d'équipement	-	-	-	Recettes d'équipement	-	-	-	
13 - Subventions d'investissement	-	-	-	10 - Dotations	-	-	-	
16 - Remboursement Emprunts	210 000,00	209 585,20	220 000,00	1068 - Exc.fonct.capitalisé	208 258,00	208 258,02	179 735,00	
27 - autres immob. Financières	-	-	-	27 - autres immob. Financières	-	-	-	
020 - Dépenses imprévues	-	-	-	024 - produits cession immobilisation	126 637,00	-	161 488,00	
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-	45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-	
Dépenses réelles d'investissement	210 000,00	209 585,20	220 000,00	Recettes réelles d'investis.	334 895,00	208 258,02	341 223,00	
040 - Opérations de transferts entre sections	-	-	-	040 - Opérations de transferts entre sections	-	-	-	
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	
				021 - Virement de la SF	203 463,00		184 000,00	
001 - Déficit investissement reporté	303 895,00	303 894,99	305 223,00	001 - Excedent investissement reporté	-	-	-	
DEPENSES TOTALES	513 895,00	513 480,19	525 223,00	RECETTES TOTALES	538 358,00	208 258,02	525 223,00	

C. Etat de l'endettement

POLE TOURIST NERAC-BOURDILOT P
Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2024	863 947,04	214 276,34	15 157,10	0,00	(+) 0,00	229 433,44	649 670,75
2025	649 670,75	153 434,18	10 643,62	0,00	(-) 0,00	164 077,80	496 236,64
2026	496 236,64	156 395,52	7 266,28	0,00	(+) 0,00	163 661,80	339 841,14
2027	339 841,14	159 476,32	3 769,48	0,00	(-) 0,00	163 245,80	180 364,88
2028	180 364,88	100 364,29	967,16	0,00	(+) 0,00	101 331,45	80 000,61
2029	80 000,00	80 000,00	416,00	0,00	(+) 0,00	80 416,00	0,00
Sous-total		863 946,65	38 219,64	0,00		902 166,29	
Total		863 946,65	38 219,64	0,00		902 166,29	

III. **BUDGET PRIMITIF DU CLOS D'ALBRET**A. **Les orientations du budget primitif 2024**

Le lotissement est toujours en cours de commercialisation et présentait un déficit d'investissement reporté de 224 115 €.

12 lots ont déjà été vendus pour un montant de 400 125 €

22 lots sont commercialisés depuis la création du lotissement pour une recette totale attendue de 852 775 €.

L'année 2023 a enregistré 2 ventes pour une recette totale de 62 633.33 € TTC. Une transaction devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2024 pour un montant de 40 185 € TTC.

Comme prévu initialement, la commune s'efforce de respecter son engagement à vendre 3 terrains tous les 2 ans pour couvrir progressivement le remboursement de la dette qui s'élève en 2024 à 357 K€ (total du versement qui reste à effectuer à l'échéance de 2036 y compris intérêts).

B. **Présentation synthétique du budget 2024**

SIMULATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 CLOS D'ALBRET								28/3/24
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
Dépenses	Pour mémoire BP 2023 (BP+DM)	CA 2023	BP 2024	Recettes	Pour mémoire BP 2023 (BP+DM)	CA 2023	BP 2024	
011 - Charges à caractère général	-	-	-	70 - Produits Domaine	137 056,00	62 633,33	257 556,00	
012 - Dépenses Personnel	-	-	-	73 - Impôts et taxes	-	-	-	
014 - Atténuation produits	-	-	-	74 - Dotations, Participations	-	-	-	
65 - Autres charges de Gestion	2,00	0,21	-	75 - Autres Produits Gestion	-	-	-	
				013 - Atténuation Charges	-	-	-	
Dépenses de gestion courantes	2,00	0,21	-	Recettes de gestion courantes	137 056,00	62 633,33	257 556,00	
66 - Charges financières	2 900,00	2 889,00	2 700,00	76 - Produits financiers	-	-	-	
67 - Charges except	-	-	-	77 - Produits Except	-	-	-	
68 - Dotations aux provisions	-	-	-	78 - Reprise provision et amort.	-	-	-	
022 - Dépenses imprévues	-	-	-					
Dépenses réelles de fonct.	2 902,00	2 889,21	2 700,00	Recettes réelles de fonct.	137 056,00	62 633,33	257 556,00	
002 - Déficit de fonctionnement	36 819,00	36 818,25	74 411,00					
042 Variation de stock	590 781,00	590 780,96	521 389,00	042 Variation de stock	493 444,00	493 444,00	490 600,00	
043 Opération patrimoniales	2 900,00	2 889,00	2 700,00	043 Opération patrimoniales	2 900,00	2 889,00	2 700,00	
023 - Virement à la section Invnt	-	-	149 656,00	002 - Excédent fonct.	-	-	-	
DEPENSES TOTALES	633 402,00	633 377,42	750 856,00	RECETTES TOTALES	633 400,00	558 966,33	750 856,00	
	750 856,00							
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
Dépenses	BP 2023	CA 2023	BP 2024	Recettes	BP 2023	CA 2023	BP 2024	
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	13 - Subventions	-	-	-	
204-subventions d'équipement versées	-	-	-	16 -Emprunts	153 778,00	-	-	
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	
23 - Immobilisations en cours	-	-	-					
Dépenses d'équipement	-	-	-	Recettes d'équipement	153 778,00	-	-	
13 - Subventions d'investissement	-	-	-	10 - Dotations	-	-	-	
16 - Remboursement Emprunts	27 000,00	26 666,68	27 000,00	1068 - Exc.fonct.capitalisé	-	-	-	
27 - autres immob. Financières	-	-	-	27 - autres immob. Financières	-	-	-	
020 - Dépenses imprévues	-	-	-	024 - produits cession immobilisation	-	-	-	
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-	45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-	
Dépenses réelles d'investissement	27 000,00	26 666,68	27 000,00	Recettes réelles d'investis.	153 778,00	-	-	
040 - Opérations de transferts entre sections	493 444,00	493 444,00	490 600,00	040 - Opérations de transferts entre sections	590 781,00	590 780,96	521 389,00	
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	
				021 - Virement de la SF	-	-	149 656,00	
001 - Déficit investissement reporté	224 115,00	224 114,31	153 445,00	001 - Excédent investissement reporté	-	-	-	
DEPENSES TOTALES	744 559,00	744 224,99	671 045,00	RECETTES TOTALES	744 559,00	590 780,96	671 045,00	

C. Etat de l'endettement**LES CLOS D ALBRET****Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)**

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2024	339 999,97	26 666,68	2 673,00	0,00	(+) 0,00	29 339,68	313 333,29
2025	313 333,29	26 666,68	2 457,00	0,00	(+) 0,00	29 123,68	286 666,61
2026	286 666,61	26 666,68	2 241,00	0,00	(+) 0,00	28 907,68	259 999,93
2027	259 999,93	26 666,68	2 025,00	0,00	(+) 0,00	28 691,68	233 333,25
2028	233 333,25	26 666,68	1 809,00	0,00	(+) 0,00	28 475,68	206 666,57
2029	206 666,57	26 666,68	1 593,00	0,00	(+) 0,00	28 259,68	179 999,89
2030	179 999,89	26 666,68	1 377,00	0,00	(+) 0,00	28 043,68	153 333,21
2031	153 333,21	26 666,68	1 161,00	0,00	(+) 0,00	27 827,68	126 666,53
2032	126 666,53	26 666,68	945,00	0,00	(+) 0,00	27 611,68	99 999,85
2033	99 999,85	26 666,68	729,00	0,00	(+) 0,00	27 395,68	73 333,17
2034	73 333,17	26 666,68	513,00	0,00	(+) 0,00	27 179,68	46 666,49
2035	46 666,49	26 666,68	297,00	0,00	(+) 0,00	26 963,68	19 999,81
2036	19 999,81	19 999,81	81,00	0,00	(+) 0,00	20 080,81	0,00
Sous-total		339 999,97	17 901,00	0,00		357 900,97	
Total		339 999,97	17 901,00	0,00		357 900,97	

IV. BUDGET PRIMITIF PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES**A. Les orientations du budget primitif 2024**

Ce budget annexe créé lors de la séance du Conseil Municipal du 30 novembre 2023, est uniquement abondé de 20 K€ pour couvrir le coût prévisionnel des études de la mise en couverture de la halle du foirail par des panneaux photovoltaïques. Ce projet viendra, si les études sont concluantes, en complément des travaux de réhabilitation de la toiture de l'équipement qui seront engagés en 2025. Le budget principal de la ville assurera l'équilibre budgétaire en versant une avance de 20 K€ et remboursable au plus tard le 31 décembre 2026.